

# CÉRÉMONIE DÉPARTEMENTALE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DE L'ESCLAVAGE

**Discours de Thierry Repentin, maire de Chambéry**

**Lundi 23 mai 2022, Les Charmettes - Maison de Jean-Jacques Rousseau**

***Seul le prononcé fait foi***

Madame la sous-préfète,  
Mesdames et messieurs les élus,  
Mesdames et messieurs,

Nous sommes ici, aux Charmettes, maison de Jean-Jacques Rousseau, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux victimes de l'esclavage, journée nationale consacrée par la loi du 28 février 2017 relative à l'égalité réelle en Outre-mer. Cette date fait référence à la marche du 23 mai 1998 où des dizaines de milliers de personnes se sont réunies à Paris pour une marche silencieuse, en hommage à leurs ancêtres victimes de l'esclavage.

Je remercie l'Etat, représenté ici par Madame Alexandra Chamoux, sous-préfète et directrice de cabinet, d'avoir choisi les Charmettes, maison de Jean-Jacques Rousseau, pour l'organisation de cette cérémonie.

Vous recevoir ici, dans ce lieu magnifique que la Ville de Chambéry entretient en mémoire de son illustre occupant, constitue un symbole fort. Jean-Jacques Rousseau rejetait l'esclavage de la manière la plus totale et la plus définitive qu'il le pouvait.

Dans l'ouvrage Du Contrat Social, il écrit, si simplement, que : *“ Si l'on recherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation, on trouvera qu'il se réduit à ces deux objets principaux, la liberté et l'égalité”*.

Une fois que cela est dit, comment peut-il composer avec les horreurs de l'esclavage ? Comment peut-il intégrer ce système injuste et cruel à sa quête d'un système de gouvernement respectueux à la fois de la liberté des hommes et de la souveraineté d'un Etat ?

La France a mis du temps à reconnaître ce pan de son histoire. Les militants, les historiens et les territoires ultra-marins ont souvent été seuls face à ce passé et cette blessure restée ouverte.

En 2001, grâce à la loi Taubira, la France reconnaît la traite et l'esclavage comme des crimes contre l'humanité. De cette loi naît le 10 mai, Journée nationale des mémoires de la traite et de l'esclavage et de leurs abolitions. Puis, à partir de 2017, une nouvelle date s'ajoute à ces commémorations : le 23 mai pour rendre hommage aux victimes, aux femmes et aux hommes qui ont subi la "maladie des chaînes".

La France est grande quand elle regarde son passé tel qu'il est, sans complaisance. La présence des élèves de la classe citoyenneté défense du lycée du Nivolet, votre présence mesdames et messieurs, est bien sûr un beau symbole. Elle est aussi l'incarnation d'un travail mémoriel indispensable.

Celui-ci est nourri de la recherche des historiens, et singulièrement de leur exploration d'une histoire à hauteur d'homme qui remplace les romans écrits par les vainqueurs. Auprès des jeunes générations, la mission inlassable de transmission du corps enseignant - que je salue - est si précieuse.

Les cérémonies comme celle qui nous réunit aujourd'hui sont donc à la fois des temps nécessaires de mémoire, pour évoquer l'histoire à mesure que nous nous l'approprions - j'ai souligné la jeunesse de la commémoration de ce jour. Elles sont aussi marquées du sceau de la solennité, comme expression de la Nation qui se souvient, à l'invitation des autorités et avec nos jeunes.

Se souvenir des victimes de l'esclavage n'est pas un acte de repentance, car nul ne peut aujourd'hui être tenu responsable des crimes d'hier. Chacun voit bien que l'important n'est pas là. Entretenir cette mémoire nous permet aujourd'hui de rester

lucides et toujours vigilants à ce dont l'homme est capable, pour que de tels crimes ne se répètent jamais. Elle permet aussi de panser des plaies qui, faute de reconnaissance, ne se sont jamais refermées.

A l'heure où nous nous parlons, la traite des être humains n'a pas été éradiquée dans l'ensemble du monde. Des femmes, des hommes, des enfants subissent encore cette barbarie. Par sa diplomatie, la France doit aussi la combattre et ses victimes occupent aussi nos pensées ce lundi 23 mai.

La guerre engagée par la Russie contre l'Ukraine nous rappelle très douloureusement que rien n'est jamais acquis dans le cours de l'histoire, y compris la paix qui nous semblait garantie sur le sol européen. L'égalité et l'émancipation qui avaient parfois été durement conquises peuvent toujours être remises en cause, et notamment quand il s'agit des droits des femmes. Nos pensées accompagnent aussi aujourd'hui les femmes afghanes pour qui le retour des talibans au pouvoir est synonyme de réduction de leurs droits, notamment par l'obligation du port de la burqa dans les lieux publics ou les restrictions faites dans l'accès à l'enseignement.

A peine plus loin, les conditions de travail proprement inhumaines - pour ne pas dire mortelles - que subissent les milliers de travailleurs qui préparent une grande compétition de football nous parviennent par les médias et les réseaux sociaux. Comment les historiens, demain, nommeront-ils à la fois cette entreprise sanglante et sa contemplation passive par nos sociétés occidentales ?

De même, et alors que Michelle Bachelet, Haute commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, entame ce lundi une visite en Chine, quel récit sera-t-il fait du traitement que la Chine réserve aux Ouïghours et aux autres communautés musulmanes dans le Xinjiang ?

Madame la Directrice de Cabinet, je suis fier que la Ville de Chambéry participe pour la première fois, au côté de l'Etat et avec de nombreux lycéens, à cette cérémonie. Une réflexion va s'engager pour lui donner une dimension nouvelle - dès l'année prochaine je l'espère. Notre Ville, je le dis ici aux Charmettes, chez Jean-Jacques Rousseau, sait l'importance de l'histoire et du souvenir.